

Sécurité

Sommes-nous tous fichés?

200 000 individus «dangereux» sont fichés à Berne, dont 22 000 qui habitent en Suisse. Mais la moitié des fiches seraient datées

Renaud Michiels - le 01 juillet 2010, 22h16

La Suisse vit-elle une seconde affaire des fiches? Ou les révélations de mercredi sont-elles sans commune mesure avec l'énorme scandale des années 80, lorsque l'on découvrait que l'Etat suisse avait fiché 900 000 personnes? Une chose est sûre, le rapport de la Délégation des commissions de gestion (DÉlCdG) chargée de la surveillance des services de renseignement est une bombe. Vingt ans après les fiches, «il n'y a pas eu de changement de culture», a tranché mercredi le conseiller aux Etats Claude Janiak (PS/BL), président de la DÉlCdG. Le rapport fustige la gestion du système ISIS, qui fiche des individus censés menacer la Suisse. Plus de la moitié des données n'auraient pas été vérifiées depuis des lustres. Les clés pour comprendre le problème:

C'est quoi, Isis ?

Le système d'information relatif à la protection de l'Etat, ou ISIS, a été créé en 1994. C'est une base de données informatique gérée par le Service d'analyse et de prévention (SAP), qui dépend du Département fédéral de la défense.

Ça sert à quoi?

Contenant des informations sur des individus dangereux ou suspectés de l'être, ISIS aide aux enquêtes judiciaires fédérales. «Mais il est surtout conçu comme un outil de prévention visant à protéger l'Etat», souligne Isabelle Moret, conseillère nationale (PLR/VD) et membre de la DÉlCdG. «Il y aura en octobre le sommet de la francophonie, à Montreux. On peut imaginer qu'un rapport tiré des données d'ISIS sera envoyé à la police cantonale vaudoise: il contiendra par exemple les descriptions de personnes qui pourraient vouloir nuire au sommet.»

Ça ressemble à quoi?

A une base de données permettant une recherche par nom. La «fiche» principale contient les données personnelles – âge, nationalité, domicile, etc. – ainsi qu'un résumé du cas. «Puis chaque fiche renvoie à des documents scannés, explique Isabelle Moret. Ce peuvent être des photos, des documents de police ou encore de services internes ou étrangers.»

Qui est fiché?

ISIS contient quelque 200 000 noms. 11% concernent des résidents en Suisse, soit 22 000 personnes. Et la base ne contient «que» 7000 Suisses. Théoriquement, seules les personnes fortement suspectées de menacer la sûreté intérieure et extérieure peuvent y figurer. Il s'agit surtout de quatre domaines: le terrorisme, l'extrémisme violent, la violence dans les stades, et les commerces prohibés, comme les armes.

Où est le problème?

Problème N° 1, selon le rapport, 110 000 données sur les 200 000 n'ont fait l'objet d'aucune vérification. Or la loi exige qu'un contrôle ait lieu cinq ans au plus tard après la dernière inscription. En outre, des dizaines de milliers de personnes ont été fichées illégalement, «sans les contrôles d'usage.» Le rapport révèle même que plutôt que de vérifier ses informations, le SAP a été pris d'une furie de saisie, accumulant les entrées. «Même des personnes qui étaient explicitement désignées comme inoffensives ont fait l'objet d'un enregistrement», note le rapport. «Dans plusieurs cas, les personnes à l'origine d'une manifestation autorisée et pacifique ont été enregistrées». Bref, c'est la gabegie. Des données précieuses sur des individus dangereux côtoient des données datées, inutiles ou carrément fausses, au détriment de la protection de la personnalité.

Puis-je avoir accès à ma fiche?

Non. Il existe «un droit d'accès indirect aux données», explique Jean-Philippe Walter, Préposé fédéral suppléant à la protection des données. Toute personne peut déposer une demande auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, à Berne. «Nous répondrons par une lettre type un à trois mois plus tard», note M. Walter. Une missive qui indique, en gros, que le problème a été traité. En clair, soit la fiche n'existe pas, soit elle a été actualisée, ou encore détruite. Mais sauf exception, impossible de le savoir. L'idée? «Si un terroriste veut savoir ce que contient sa fiche, l'Etat ne va pas le renseigner», tranche Isabelle Moret.

Interview de Jean-Michel Dolivo, avocat, député au Grand Conseil Vaudois (A Gauche toute!)

Vous qui aviez été fiché, que ressentez-vous aujourd'hui?

C'est choquant. Les atteintes aux libertés individuelles n'ont jamais cessé, l'Etat fouineur continue à ficher. Et toujours pour des opinions ou engagements politiques. On surveille les altermondialistes, les défenseurs des droits des migrants, des droits humains. Ceux qui ont des positions critiques. La surveillance dépasse largement les personnes présumées dangereuses. Il n'y a ni 200 000 ni même 20 000 terroristes en Suisse.

A l'époque, comment aviez-vous réagi?

J'étais scandalisé. Outre l'atteinte à ma personnalité, je réalisais que j'avais été surveillé, suivi, filé, épié.

A quoi ressemblaient ces fameuses fiches?

Pour moi, à un dossier d'une soixantaine de pages, avec des photos. Un dossier qui débutait en 1968 quand, gymnasien, je m'étais engagé pour un centre autonome à Bienne... Puis il y avait des notes au jour le jour. Jean-Michel Dolivo participe à une conférence, à une manif, distribue un tract. Sa voiture est repérée à tel endroit. En plein fantasme de l'invasion communiste, j'étais présenté comme un dangereux activiste de gauche, un ennemi de l'Etat. On nous criminalisait.

Concrètement, est-ce que ça vous a attiré des problèmes?

Pas à moi. Mais il y avait des effets concrets, par exemple de nombreux licenciements ou non-engagements.

Pensez-vous être encore fiché aujourd'hui?

C'est possible, même si les cas révélés maintenant semblent à la fois graves et grotesques. Big Brother est arbitraire et amateur... Reste que le Conseil fédéral doit réagir. Et ouvrir l'accès aux fiches aux personnes concernées.